

Formation S9 : S'engager dans la contractualisation et définir sa stratégie CPOM

2 jours

Dernière modification le 25 août 2021

Présentation

La contractualisation est entrée dans une ère d'industrialisation. La signature d'un CPOM est aujourd'hui, soit obligatoire, soit très fortement encouragé pour l'ensemble du secteur social et médico-social. Il oblige une méthodologie spécifique devant s'adapter au contexte territorial et aux enjeux sectoriels. Cette formation vous apportera des outils opérationnels et stratégiques ainsi que les principaux points de vigilance pour préparer et négocier un CPOM obligatoire ou volontaire de qualité.

Objectifs de la formation

Apprécier les enjeux et les points de vigilance d'une contractualisation

Structurer son organisation - Réaliser l'autodiagnostic et définir les objectifs du contrat

Savoir négocier avec les autorités de contrôle et de tarification

Identifier les nouvelles procédures budgétaires

Public

Dirigeants associatifs élus, DG, DAF, DRH, Directeurs, Cadres administratifs, Référents qualité ou chargés de mission « CPOM »

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissance du secteur social et médico-social.

Programme

Les enjeux et les finalités des CPOM

Les évolutions réglementaires : CPOM volontaire vs CPOM obligatoire

La contractualisation au service de l'évolution de l'offre : principes et caractéristiques des CPOM

La contractualisation dans son environnement

L'ère de l'industrialisation du CPOM : les maux et les remèdes

Les chantiers en cours : évolutions sectorielles et tarifaires

Les facteurs clés de succès de la négociation du CPOM

Les grandes phases du CPOM

Une organisation en mode projet au service du CPOM

Quelle stratégie vis-à-vis des ATC ?

Un autodiagnostic partagé au service de la stratégie du CPOM

Les différentes thématiques du diagnostic

Utilisation des diagnostics imposés

Les axes stratégiques, diagnostic et objectifs : quelle articulation ?

Des objectifs précis et atteignables en lien avec le diagnostic partagé. La structuration d'une fiche action.

La négociation budgétaire et contractuelle

Plan type et annexes du CPOM

Clauses et négociation budgétaire : budget base zéro, dotation globale commune

Clauses spécifiques du contrat et points de vigilance

Le cadre budgétaire et financier des CPOM volontaires et obligatoires

Le calendrier réglementaire EPRD – ERRD

Le calendrier négocié en CPOM volontaire

Les éléments clés du dialogue de gestion

Les plus de la formation



Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte



Exercices de mise en situation et atelier participatif autour de la démarche de contractualisation



Présentation des outils ANAP

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

Établir le plan pluriannuel d'investissement - FG8

Construire et analyser son EPRD / ERRD - Secteur social et médico-social - FG11

Dates

En inter - Présentiel:

27 et 28 mai 2026 à Paris

8 et 9 décembre 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

730 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

950 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02